



OUVRIER·IERE PROFESSIONNEL·LE EN RESTAURATION DE PATRIMOINE

RNCP n°9797

LIEU DE FORMATION

CFPC – Brive-la-Gaillarde

TITRE PROFESSIONNEL DE NIVEAU 3 (CAP-BEP)

CONDITIONS D'ACCES

PRE-REQUIS

Maîtrise du langage écrit
Aptitude au port de charges
Intérêt réel pour les problématiques du bâtiment durable
Expérience dans le bâtiment
Utilisation courante des outils numériques

PROFIL CANDIDAT.E

Tous publics
Demandeur-se d'emploi
Salarié-e
Professionnel·le du bâtiment
Reconversion professionnelle

Financement possible selon votre statut

Cette formation aborde les techniques de restauration du patrimoine par une approche pluridisciplinaire. Elle est destinée aux personnes qui souhaitent devenir des professionnels du bâtiment.

L'ouvrier ainsi formé est capable de procéder à des travaux de restauration ou de modifications de bâti ancien pour de l'habitat individuel ou du petit collectif, des édifices classés, du patrimoine rural non protégé (four, fontaine, lavoir) avec des matériaux sains et écologiques et en respect des réglementations thermiques et des normes environnementales en vigueur.

OBJECTIFS

S'avoir effectuer un diagnostic des dégradations
Etre en mesure de proposer des techniques de restauration adaptées
Proposer des techniques des solutions de rénovation thermiques de bâti ancien

DUREE DU PARCOURS

Environ 9 mois (stage entreprise inclus)
(Minimum 900 h en centre+ 350 h en entreprise)

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Chantier d'application / plateforme technique,
Salle informatique, Salle de cours

Equipe pluridisciplinaire
(administrative/formateur·rice-intervenant·e)

METHODES ET SUIVI PEDAGOGIQUES

Alternance des apports théoriques et pratiques
Mises en situation sous la forme de projet ou de réalisation sur un chantier d'application

Stages, visites, rencontres, partages avec des professionnel·le·s

PROGRAMME

Bloc 1 : Analyser et diagnostiquer les ouvrages anciens

Analyser les ouvrages et décrire leur état sanitaire – Identifier les désordres et établir un diagnostic – Faire le relevé de l'ouvrage (emplacements des désordres et des relevés photographiques)

Bloc 2 : Organiser le poste de travail et la mise en sécurité

Organiser les modes d'exécution, les approvisionnements du poste de travail – Exécuter de la mise en sécurité des ouvrages et des personnes – SST – Habilitation échafaudage de pieds

Bloc 3 : Exécuter les travaux

Tracer et tailler des matériaux suivant les prescriptions (bois, pierre, briques...) – Reprendre les maçonneries et les ossatures verticales suivant les matériaux d'origine (pierre, terre crue ou cuite, bois...) – Reprendre et consolider arcs et voûtes – Exécuter les parements avec des matériaux adaptés – Intervenir sur l'ossature bois (planchers, escaliers, charpentes, pans de bois) – Exécuter le drainage et reprise de sols d'origine – Reprendre les couvertures et les éléments de toiture – Mettre en œuvre de matériaux et les techniques de maîtrise énergétique

Bloc transversal : Dossier individuel de projet de restauration

MODALITES D'ACQUISITION DE LA CERTIFICATION

Seront présentés à l'examen final les apprenants ayant obtenu la moyenne à leurs contrôles continus.

Examen final : présentation du projet de restauration (mémoire) devant le certificateur et un jury de professionnels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Code ROME : F1501 / F1610 / F1612 / F1703 / F1704

Maçon·ne, enduiseur·se-façadier·ière, tailleur·se de pierre, charpentier·ière



Campus de Formation Professionnelle Compagnonnique
12 avenue Jean Lurçat 19100 Brive-la-Gaillarde / 05-55-17-73-92 / campusfpc19.adm@gmail.com